

Ancien patron harceleur

Par **What can I do**, le 14/05/2019 à 20:25

Bonjour,

Mon ancien patron excercait une pression sur moi qui m'a poussé à demissionner.

Ayant trouvé un nouvel emploi, ce dernier, Mr xxxxxxxxxxxx a contacté ma directrice pour l'influencer et tenter de me faire virer car je ne lui ai pas dit bonjour quand je l'ai croiser.

Aujourd'hui, je ne sais pas comment faire pour démentir les rumeurs dont il est l'auteur et pour qu'il reste loin de ma vie personnelle et professionnelle. J'aurais besoin de conseil car cela me mets hors de moi, je ne peux pas vivre et travailler tranquillement sans que ce monsieur xxxxxxxxxxxx n'essaye de me ruiner.

Cordialement,

Par **ESP**, le 15/05/2019 à 14:06

Bonjour

Signalement en ligne ou plainte sont possibles, lisez ici:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32239>

Par **P.M.**, le 15/05/2019 à 18:00

Bonjour,

Sauf qu'apparemment, vous n'avez pas de preuve(s) car on ne sait pas si cela s'est fait par internet ou même par écrit, à moins que vous puissiez recueillir des témoignages et que faire un signalement ou déposer plainte peut entraîner une plainte en retour pour dénonciation calomnieuse...

Vous pourriez en revanche faire savoir à l'auteur que s'il persiste dans ses calomnies vous ne resterez pas inerte...

Contre les rumeurs vous pourriez plaider la bonne foi et qu'il suffira de vous connaître mieux pour s'apercevoir qu'elles sont non fondées...